PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 74421615

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	09/11/2026	26003733

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C026

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8
13821 LA PENNE S/ H.
Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1620

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
HG-632-MH (F)	05/11/2025	27/10/2010

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BR270E44288860	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M10RENVP001R173	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ

204359

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

HG-632-MH

CT:08/01/2027

N° D'AGRÉMENT : S013C026

N° SÉRIE : VF1BR270E44288860

N° D'IMPRIMÉ : C74421615

S013C026
S : 08/01/2027
HG-632-MH

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARG

8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

Défaillances mineures :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G

3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux AR

4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation AVD

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse AVG, AVD

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG , AVD

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d' une traverse D

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau AVG, AV

6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, ARD

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées ARG

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AV

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0670

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-3.4 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	3 %		1 %	
Forces verticales :	786 daN		446 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	272 daN	267 daN	197 daN	174 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %		12 %	
Forces de freinage (efficacité) :	272 daN	267 daN	197 daN	174 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 73 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 22 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(1.5 m-1) C3:2.03 m-1 C4:1.98 m-1 C5:1.91 m-1 Moyenne:1.98 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.0 %	-1.1 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.6 %	-3.1 %